

Club Soccer LaSalle Politique de Gestion des Violations Éthiques

1. Objectif

Cette politique vise à établir un cadre clair pour identifier, signaler, enquêter et traiter les violations éthiques au sein du Club Soccer LaSalle. Notre objectif est de promouvoir un environnement de transparence, de respect et d'intégrité, garantissant que toutes les parties prenantes adhèrent aux normes éthiques du club.

2. Champ d'application

Cette politique s'applique à tous les membres du club, y compris les employés, bénévoles, éducateurs, entraîneurs, membres du Conseil d'administration, et autres affiliés.

3. Définitions

- Violation Éthique: Tout comportement ou acte en contradiction avec les valeurs du club, les politiques du club, le code de conduite ou les lois en vigueur, incluant les conflits d'intérêts non déclarés, le harcèlement, les comportements abusifs, l'abus de pouvoir, le non-respect de la confidentialité, et les activités frauduleuses.
- Partie Prenante : Tout membre du club, y compris les employés, bénévoles, éducateurs, entraîneurs, membres du Conseil d'administration, ainsi que les familles des membres.

4. Politique

Le Club Soccer LaSalle s'engage à maintenir un environnement éthique et respectueux. Tout comportement non conforme aux normes éthiques du club est inacceptable et sera traité avec rigueur. Les violations éthiques signalées feront l'objet d'une enquête impartiale et d'un traitement approprié.

Le club encourage vivement toute personne témoin d'une violation éthique à la signaler sans crainte de représailles.

5. Processus de Gestion des Violations Éthiques

Étape 1 : Signalement de la Violation

- Canaux de Signalement : Toute violation éthique doit être signalée directement au Directeur Général (DG) ou, en cas de conflit d'intérêt ou si le DG est impliqué, au Président du Club.
- Méthode de Signalement : Le signalement peut se faire par écrit, par e-mail, ou de manière anonyme, selon la préférence de la personne qui rapporte l'incident.





- Contenu du Signalement : Le signalement doit inclure :
 - La description de la violation éthique présumée
 - Les dates et lieux de l'incident
 - Les noms des parties impliquées, si possible
 - Toute autre information pertinente

Étape 2 : Enquête Préliminaire

- Évaluation Initiale : Le DG (ou le Président du Club en cas de conflit d'intérêt) évalue rapidement la gravité de la situation et détermine si une enquête plus approfondie est nécessaire.
- Formation d'un Comité d'Enquête : Si une enquête est requise, un comité d'enquête impartial est formé. Ce comité est composé de membres du Conseil d'administration ou d'autres parties impartiales.

Étape 3 : Enquête Formelle

- Collecte de Témoignages et de Preuves : Le comité d'enquête interroge les parties impliquées et recueille toute preuve pertinente (témoignages, documents, etc.) pour étayer ou infirmer le signalement.
- Confidentialité : Toutes les informations recueillies lors de l'enquête sont traitées de manière confidentielle pour protéger la vie privée de toutes les parties.

Étape 4 : Décision et Mesures Disciplinaires

- Délibération du Comité : À la fin de l'enquête, le comité délibère sur les preuves et détermine si la violation éthique est avérée.
- Recommandation de Sanctions : En cas de violation confirmée, le comité propose des mesures disciplinaires. Les sanctions peuvent inclure, sans s'y limiter :
 - Un avertissement écrit
 - Une suspension temporaire
 - Une exclusion définitive du club
 - Une obligation de suivre une formation supplémentaire (ex. : respect et sport)
- Validation des Sanctions: Les sanctions sont soumises au Conseil d'administration pour validation avant leur application.





Étape 5 : Notification et Clôture de l'Affaire

- Notification aux Parties : Une fois la décision prise, le DG (ou le Président du Club) informe par écrit la personne ayant signalé l'incident ainsi que les parties impliquées de la décision et des mesures prises, tout en maintenant la confidentialité.
- Archivage des Documents: Tous les documents relatifs à l'incident, y compris les signalements, preuves, délibérations et décisions, sont archivés de manière sécurisée et accessibles uniquement aux membres autorisés du Conseil d'administration.

6. Suivi et Révision

Le club revoit cette politique et ses processus de gestion des violations éthiques annuellement pour s'assurer de leur efficacité et de leur conformité aux meilleures pratiques. Toute modification apportée à cette politique sera communiquée aux membres du club.

7. Protection contre les Représailles

Le Club Soccer LaSalle s'engage à protéger toutes les personnes signalant des violations éthiques de toute forme de représailles. Toute tentative de représailles contre une personne ayant signalé une violation éthique de bonne foi sera considérée comme une infraction grave, pouvant mener à des mesures disciplinaires.

En adoptant cette politique, le Club Soccer LaSalle s'assure de créer un environnement éthique, transparent et respectueux, soutenant les valeurs de sportivité et d'intégrité qui sont au cœur de notre mission.





Club Soccer LaSalle Policy for Managing Ethical Violations

1. Purpose

This policy aims to establish a clear framework for identifying, reporting, investigating, and addressing ethical violations within Club Soccer LaSalle. Our goal is to promote an environment of transparency, respect, and integrity, ensuring that all stakeholders adhere to the club's ethical standards.

2. Scope

This policy applies to all members of the club, including employees, volunteers, educators, coaches, board members, and other affiliates.

3. Definitions

- **Ethical Violation**: Any behavior or act that contradicts the club's values, policies, code of conduct, or applicable laws, including undisclosed conflicts of interest, harassment, abusive behavior, abuse of power, breaches of confidentiality, and fraudulent activities.
- **Stakeholder**: Any club member, including employees, volunteers, educators, coaches, board members, and family members of club participants.

4. Policy

Club Soccer LaSalle is committed to maintaining an ethical and respectful environment. Any behavior that does not meet the club's ethical standards is unacceptable and will be addressed with rigor. Reported ethical violations will be investigated impartially and handled appropriately.

The club strongly encourages anyone witnessing an ethical violation to report it without fear of retaliation.

5. Ethical Violations Management Process

Step 1: Reporting the Violation

- Reporting Channels: Any ethical violation should be reported directly to the General Manager (GM) or, in case of a conflict of interest or if the GM is involved, to the Club President.
- **Reporting Method**: Reports may be submitted in writing, by email, or anonymously, depending on the preference of the person making the report.
- Report Content: The report should include:





- A description of the alleged ethical violation
- The dates and locations of the incident
- Names of the parties involved, if possible
- Any other relevant information

Step 2: Preliminary Investigation

- Initial Assessment: The GM (or Club President in case of a conflict of interest) will quickly
 assess the severity of the situation and determine if a more thorough investigation is
 necessary.
- Formation of an Investigation Committee: If an investigation is required, an impartial investigation committee will be formed. This committee will consist of board members or other impartial individuals.

Step 3: Formal Investigation

- Collecting Testimonies and Evidence: The investigation committee will interview the parties involved and gather all relevant evidence (testimonies, documents, etc.) to support or refute the report.
- **Confidentiality**: All information collected during the investigation will be handled confidentially to protect the privacy of all parties.

Step 4: Decision and Disciplinary Measures

- **Committee Deliberation**: At the conclusion of the investigation, the committee will deliberate on the evidence and determine if the ethical violation is substantiated.
- **Recommendation of Sanctions**: If a violation is confirmed, the committee will propose disciplinary measures. Sanctions may include, but are not limited to:
 - A written warning
 - A temporary suspension
 - Permanent exclusion from the club
 - A requirement to complete additional training (e.g., Respect and Sport)
- **Validation of Sanctions**: Sanctions are submitted to the board for approval before implementation.





Step 5: Notification and Case Closure

- **Notification to Parties**: Once a decision is made, the GM (or Club President) will inform the person who reported the incident as well as the involved parties of the decision and actions taken, while maintaining confidentiality.
- Document Archiving: All documents related to the incident, including reports, evidence, deliberations, and decisions, are securely archived and accessible only to authorized board members.

6. Monitoring and Review

The club reviews this policy and its ethical violations management processes annually to ensure their effectiveness and compliance with best practices. Any modifications to this policy will be communicated to club members.

7. Protection Against Retaliation

Club Soccer LaSalle is committed to protecting all individuals who report ethical violations from any form of retaliation. Any attempt to retaliate against a person who has reported an ethical violation in good faith will be considered a serious offense and may lead to disciplinary action.

By adopting this policy, Club Soccer LaSalle ensures an ethical, transparent, and respectful environment, supporting the values of sportsmanship and integrity that are central to our mission.

